Ecrit par Echo du Mardi le 12 septembre 2023

Vaucluse : inauguration de l'ouvrage de franchissement piscicole de l'Ouvèze

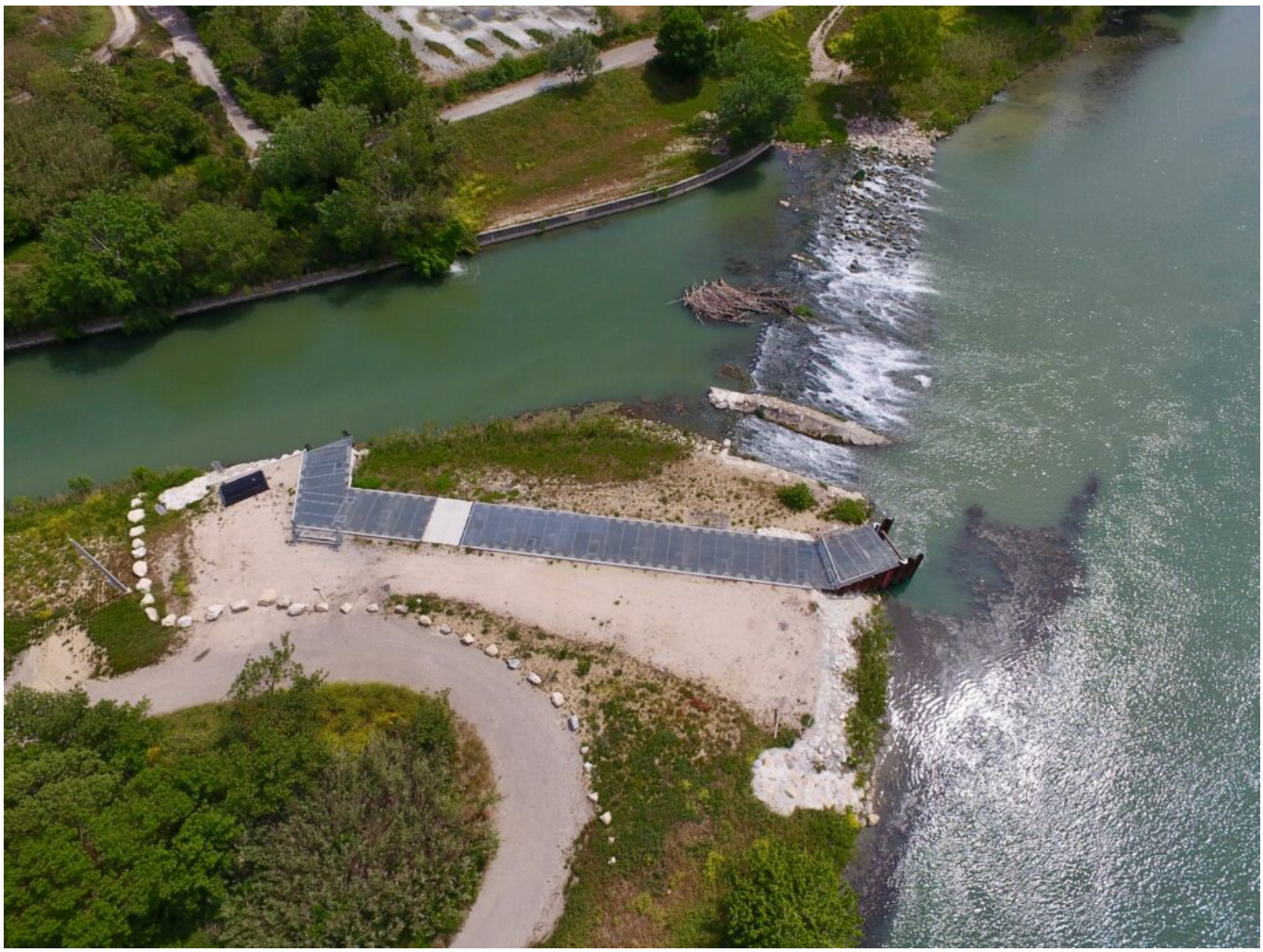

Construit sur le seuil à la confluence du fleuve Rhône et de la rivière Ouvèze, l'ouvrage de franchissement piscicole de l'Ouvèze a été inauguré ce mardi 12 septembre. Cet ouvrage est destiné à faciliter la circulation des poissons principalement à leur montaison dans l'Ouvèze.

16ème ouvrage de franchissement réalisé par CNR au titre de ses Missions d'Intérêt Général et intégré au Plan Rhône, cet ouvrage est le fruit d'un partenariat entre CNR, maître d'ouvrage et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, en faveur de la continuité piscicole et de la protection de la biodiversité. Plus de 1 000 poissons et 14 espèces différentes ont été recensés un mois après la mise en service de son

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 12 septembre 2023

système de vidéo comptage. La réalisation de cet ouvrage de franchissement a représenté un investissement total de 2.5 millions d'euros, cofinancé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (40%) et CNR (60%).

Pourquoi un ouvrage de franchissement piscicole ?

Le seuil de l'Ouvèze a été créé en 1972 pour maintenir un niveau de nappe en adéquation avec les besoins d'alimentation des stations de pompage. Il constitue un obstacle à la bonne circulation des espèces, notamment les grands migrateurs – l'anguille, l'alose et la lamproie – remontant le fleuve Rhône depuis la mer pour gagner l'Ouvèze. Pour leur permettre de franchir ce seuil et de circuler librement entre le Rhône et l'Ouvèze, CNR a bâti un ouvrage de franchissement piscicole de dernière génération. Ce dispositif leur permet d'accéder à des zones de croissance et de reproduction et participe ainsi à la recolonisation du fleuve, de ses annexes et de ses affluents. Mis en service en 2021, il ouvre la voie à 25 km de rivière (Ouvèze), en les reconnectant à plus de 85 km de cours d'eau, dont la Durance, la Cèze, et bien sûr le Rhône en axe principal.

Comment fonctionne-t-il ?

Les poissons qui arrivent à la confluence sont incités par un débit d'attrait à s'engager dans l'ouvrage. Puis ils parcourent une succession de 12 bassins de 4 mètres sur 4 mètres présentant chacun une double fente de 40 centimètres de largeur pour franchir les 2.9 mètres (maximum) de hauteur de chute. Ce fractionnement en petites chutes rend possible la progression des poissons. La longueur totale de l'ouvrage s'établit à environ 60 mètres. La hauteur d'eau dans la passe est au minimum de 1 mètre.

Le fond de la passe est équipé de galets maçonnés, qui offrent des zones de repos ou de reptation, notamment pour les anguilles.

Une efficacité surveillée

Depuis juillet 2023, l'ouvrage est équipé d'un dispositif amovible de vidéo-comptage qui filme les poissons passant devant un fond lumineux. Les vidéos sont ensuite analysées par des spécialistes pour déterminer les espèces, l'âge, la taille et le nombre d'individus. Le suivi des espèces est effectué avec le concours de différentes structures dont l'association Migrateurs Rhône Méditerranée, l'Office Français pour la Biodiversité et des bureaux d'études partenaires.

Depuis la mise en service du dispositif, 1 000 poissons ont été recensés, représentant 14 espèces différentes. L'année 2024 verra un suivi plus complet sur la période de migration la plus dense des espèces ciblées (anguille européenne, alose, lamproie).

Un projet partenarial

L'ouvrage de franchissement de l'Ouvèze s'intègre dans l'enjeu global du bassin Rhône-Saône de restauration de l'axe migratoire, mis en œuvre de manière concertée et associant l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, CNR, l'Office Français de la Biodiversité, la DREAL de Bassin Auvergne

Ecrit par Echo du Mardi le 12 septembre 2023

Rhône-Alpes et l'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée.

CNR a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre du projet et a fait appel à des entreprises régionales pour sa construction : MAÏA SONNIER, MAÏA FONDATION, REBOUL, SIBER, SVT, DEKRA, EIV. La réalisation de cet ouvrage a représenté un investissement total de 2.5 millions d'euros, cofinancé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (40%) et CNR (60%) et également soutenu par le Plan Rhône.

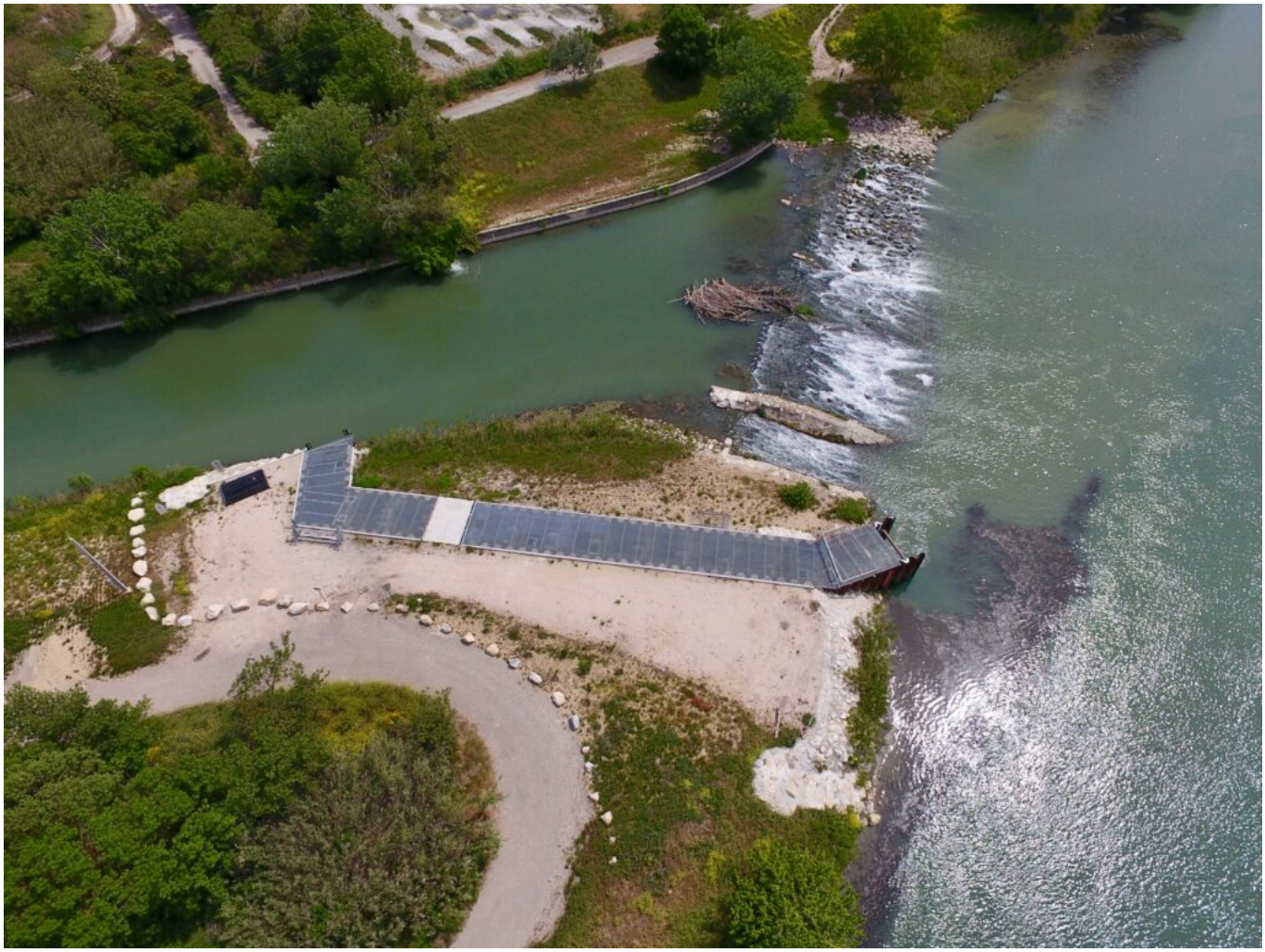

DCIM\100MEDIA\DJI_0023.JPG

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !